



PROFESSION DE FOI

CSE de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense

Election du Comité Social d'Etablissement de l'ECPAD

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, vous êtes appelé(e)s à renouveler les instances représentatives des personnels civils dans lesquelles les élu(e)s vous représenteront pour les **quatre ans à venir**.

Au niveau local, le CSE de l'ECPAD sera compétent sur son périmètre sur, par exemple :

- L'organisation et le fonctionnement de l'établissement ou des services
- La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)
- Les évolutions technologiques et de méthodes de travail et leur incidence sur les personnels
- L'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations

Vos élus **FO** au CSE ECPAD resteront mobilisés tout au long de cette mandature : **FO Défense** prendra toute la place que les agents de l'ECPAD lui donneront lors de ces élections, pour défendre leurs intérêts matériels et moraux.

Vous l'avez compris, votre choix est très important.

En 2022, un seul vote → FO DÉFENSE

Pour toute question, "SOS élections" :
elections2022@fodefense.fr
ou 01 42 77 6 73

Fédération Syndicaliste FO de la Défense,
des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.com